



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés



**INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE DANS
LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**



PRINCIPALES RÉALISATIONS ET DÉFIS



Commune créée en 1993

Par Décret Présidentiel Numéro 93/321

Du 25 Novembre 1993

PRÉFACE

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport sur le profilage socio-économique des personnes déplacées internes (PDI) et des populations hôtes dans notre commune de Kouoptamo. Réalisée dans le cadre du projet PESoP, cette étude marque une étape importante dans notre compréhension des dynamiques locales et dans l'élaboration de stratégies de développement inclusif.

Depuis plusieurs années, et notamment avec la crise sécuritaire dans les régions anglophones, Kouoptamo, comme d'autres communes de l'Ouest, a accueilli de nombreux déplacés fuyant les conflits et autres catastrophes. Aujourd'hui, notre commune héberge plus de 8 000 PDI, en plus des 60 000 résidents de longue date. Malgré notre solidarité constante, répondre efficacement à leurs besoins et assurer leur intégration reste un défi.

Ce rapport, basé sur une collecte de données rigoureuse, nous apporte enfin des informations fiables et détaillées. Il nous permettra d'adapter nos actions pour mieux soutenir les populations vulnérables, renforcer les opportunités économiques, améliorer l'accès aux services essentiels et orienter les interventions des partenaires nationaux et internationaux.

Parmi les résultats marquants:

- 42 % des ménages PDI et 27 % des ménages hôtes utilisent des stratégies d'adaptation peu durables face à l'insécurité alimentaire.
- 51 % des enfants de moins de 5 ans parmi les PDI ne possèdent pas d'acte de naissance, ce qui limite leur accès aux services de base.

Ces données soulignent l'urgence d'agir pour garantir que chaque habitant, déplacé ou non-déplacé, puisse s'épanouir et contribuer au développement de Kouoptamo.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de ce rapport :

- Le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), principal bailleur de fonds ;
- Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), tutelle du projet ;
- La GIZ, le HCR, le comité de pilotage stratégique du projet PESoP, le comité local de suivi et de validation des activités à Kouoptamo, le BUCREP, l'INS, le JIPS, et surtout les communautés locales dont la participation active a été essentielle.

Ce rapport n'est pas une simple compilation de données. Il reflète notre engagement collectif à bâtir une commune plus résiliente, équitable et harmonieuse. J'invite chacun à s'approprier ses conclusions et à les transformer en actions concrètes pour le bien de tous.



Monsieur NJOYA OUSMANOU
Maire de la Commune de Kouoptamo

REMERCIEMENTS

L'exercice de profilage a été mené dans le cadre du projet (GIZ) visant à promouvoir la participation économique et sociale des personnes déplacées et des communautés hôtes (PESoP) dans la région de l'ouest du Cameroun. Dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'exercice de profilage est le résultat du travail collaboratif des Comités¹ PESoP qui comprennent : 10 organisations non gouvernementales, 15 organisations gouvernementales, ainsi que les autorités municipales et les représentants communautaires de Bafoussam 1^{er}, Dschang, Foumban, Kouoptamo et Mbouda. Le comité du PESoP exprime son appréciation et sa gratitude à toutes les personnes qui ont participé au profilage et qui ont accepté d'être interviewées.

Ce projet a été financé grâce au généreux soutien financier du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

L'appui technique à l'exercice a été fourni par le Service Conjoint de Profilage des PDI² (JIPS), l'Institut National de la Statistique (INS) et le Bureau Central du Recensement et des Etudes de Population (BUCREP).

Préparation du rapport: Jerry Eyong Ndohtabi (HCR); avec la contribution technique de l'équipe de recherche conjointe du HCR et du JIPS : Ibrahima Ousmane Ida (HCR), Janvier Metangmo (HCR), Margharita Lundkvist-Houndoumadi (JIPS), Sarah Tarabishi (JIPS) et Andres Lizcano Rodriguez (JIPS). L'INS et le BUCREP ont fourni une révision technique.

Coordination technique: Ibrahima Ousmane Ida (HCR).

Conception: Inter'Activ Consulting.

Collecte des données : Décembre 2024.

Citation : HCR, GIZ, JIPS (2025). Inclusion socio-économique des personnes déplacées de force dans la commune de Kouoptamo: principales réalisations et défis.

Ce rapport fait partie d'une série de quatre autres pouvant être consultés en cliquant sur les liens ci-après : [Bafoussam 1^{er}](#), [Dschang](#), [Foumban](#), [Kouoptamo](#) et [Mbouda](#).

© Tous droits réservés. Les droits d'auteur de ce matériel appartiennent à la GIZ et au HCR. Il peut être reproduit à des fins éducatives (y compris la formation, la recherche et les activités de programme) et des éléments de ce rapport peuvent être cités dans d'autres publications, à condition que les partenaires de profilage soient mentionnés conformément à la citation susmentionnée.

Photo de couverture : © Jerry Eyong Ndohtabi.

¹ Comité de pilotage stratégique élargi (COPIL) et comités locaux de suivi et de validation des activités (CLSVA).

² L'appui technique du JIPS a été rendu possible grâce au soutien généreux du HCR Cameroun, de l'Agence danoise de développement international (DANIDA), de la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (DG-ECHO), et du peuple américain par l'intermédiaire du Bureau d'aide humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DE TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES CARTES.....	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
I. INTRODUCTION.....	8
• CONTEXTE.....	8
• PROFILAGE : OBJECTIFS ET PROCESSUS DE COLLABORATION.....	9
II. MÉTHODOLOGIE	10
III. DÉPLACEMENT VERS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO.....	12
• PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO.....	12
• HISTORIQUE DU DÉPLACEMENT ET INTENTIONS DES PDI	13
IV. PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	15
• VUE D'ENSEMBLE	15
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE BASE.....	16
• SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE.....	17
• MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI.....	18
• ACCÈS AUX SERVICES ET À LA DOCUMENTATION.....	20
• LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ.....	21
• PARTICIPATION CIVIQUE ET RELATIONS INTERGROUPES.....	23
V. RECOMMANDATIONS POUR FAIRE AVANCER LES SOLUTIONS AU DÉPLACEMENT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO	24
ANNEXES.....	26
• ANNEXE 1 : FICHE D'INFORMATION- INDICATEURS DE « PROGRÈS » SÉLECTIONNÉS SELON LES CRITÈRES DE SOLUTIONS DURABLES	26
• ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES PARTENAIRES	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Échantillon- ménages et individus, collecté et pondéré.....	11
--	----

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Niveau d'éducation le plus élevé atteint par les personnes de 18 ans et plus, ventilé selon le statut de déplacement	16
Graphique 2 : Stratégies d'adaptation réduites selon le statut du ménage.....	18
Graphique 3 : Jeunes (15-24 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (neet) selon le statut de déplacement et le sexe.....	19
Graphique 4 : Enfants de 5 ans et moins sans acte de naissance, par statut de déplacement.....	21
Graphique 5 : Type de logement des ménages de PD.....	22

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Commune de kouoptamo dans la région de l'ouest du Cameroun ; unité IM, HCR, 2024.....	13
--	----

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BMZ	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung)
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CPI	Comité Permanent Interorganisations
CSI	Centres de Santé Intégrée
EGRIS	Expert Group on Refugee, IDP and Statelessness Statistics
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés
INS	Institut National de la Statistique
JIPS	Joint IDP Profiling Service
LTP	Logement, Terre et Propriété
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement local
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
NEET	Neither in Employment nor in Education or Training
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (Nations Unies)
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation internationale pour les Migrations
PAM	Programme alimentaire Mondial
PDI	Personne déplacée Interne
PESoP	Promouvoir la participation Economique et Sociale des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (PESoP)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
rCSI	Indice Réduit des Stratégies d'Adaptation
VBG	Violence Basée sur le Genre

I.

INTRODUCTION

CONTEXTE

En 2024, le Cameroun est arrivé en tête de la liste des crises de déplacement les plus négligées, soulignant le manque de financement, d'attention des médias et d'initiatives politiques et diplomatiques internationales³. Depuis 2016, le Cameroun est confronté à une escalade de la violence entre le gouvernement central et les groupes armés non étatiques dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Ce conflit, ainsi que les attaques contre les communautés frontalières, ont déclenché d'importants déplacements internes à travers le pays - y compris dans la région de l'Ouest. Selon Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de 650 000 personnes ont été déplacées par la crise du Nord-Ouest et ses retombées dans les régions de l'Ouest et du Littoral. Alors que 494 000 personnes déplacées internes (PDI) seraient rentrées chez elles en septembre 2024, la situation humanitaire dans les zones touchées par les déplacements reste critique.

Une analyse multisectorielle des besoins⁴ réalisée en 2022 a révélé que la situation dans la région de l'Ouest était particulièrement grave (niveau 4 sur 5), citant des besoins urgents en matière d'abris, de nourriture, d'eau et d'assainissement, et de protection - en particulier en ce qui concerne le travail des enfants mineurs. Cependant, les estimations démographiques et les données socio-économiques sur les personnes déplacées restent fragmentées, souvent invérifiables et limitées. Dans ce contexte, un exercice de profilage à Kouoptamo (Noun) et dans quatre autres communes de la région de l'Ouest, notamment Foumban (Noun), Mbouda (Bamboutos), Dschang (Menoua), et Bafoussam 1^{er} (Mifi), a été mis en œuvre dans le cadre du projet pluriannuel de promotion de la participation économique et sociale des personnes déplacées et des communautés hôtes (PESoP). Ces cinq communes accueillent ensemble environ 34% des 114 111 personnes déplacées de la région de l'Ouest du Cameroun (OCHA, 2023).

Le Projet PESoP en Bref : Objectif et Composantes

Le projet **Promoting Economic and Social Participation of Internally Displaced Persons and Host Population Communities (PESoP)**, est un projet de la coopération Germano-Camerounaise mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), sous le financement du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), et sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL). Elle vise à promouvoir la participation à la vie économique et sociale des personnes déplacées internes (PDI) et des populations hôtes, en particulier des femmes, dans cinq communes (Bafoussam 1^{er}, Dschang, Foumban, Kouoptamo, et Mbouda) de la région de l'Ouest du Cameroun. **Le projet apporte un soutien direct aux bénéficiaires tout en renforçant les capacités des acteurs locaux et non gouvernementaux pour améliorer durablement leurs conditions de vie.**

Pour sa mise en œuvre, le projet PESoP s'articule autour de quatre composantes principales :

- » **Participation économique:** Faciliter l'accès des PDI et des communautés hôtes à la formation professionnelle, ainsi qu'à des opportunités d'emploi et de génération de revenus ;
- » **Participation sociale:** Renforcer l'inclusion et la cohésion sociale de ces populations au sein de leur communauté hôte ;
- » **Profilage socioéconomique:** Produire et rendre accessibles des données actualisées sur les vulnérabilités socioéconomiques pour mieux cibler les interventions ;
- » **Violences basées sur le genre:** Améliorer l'offre de services de prévention, de protection et de prise en charge des survivantes de VBG par les acteurs étatiques et non étatiques.

³ COR, 2024

⁴ OIM, 2022, *Analyses multisectorielles des besoins (MSNA)*

PROFILAGE : OBJECTIFS ET PROCESSUS DE COLLABORATION

L'exercice de profilage à Kouoptamo avait deux objectifs principaux:

- » Identifier les vulnérabilités spécifiques auxquelles les personnes déplacées sont confrontées et les obstacles qu'elles rencontrent pour s'intégrer localement à Kouoptamo.
- » Identifier les défis auxquels sont confrontés à la fois les personnes déplacées et les résidents non déplacés à Kouoptamo, qui ne sont donc pas spécifiques au statut de déplacement et qui indiquent plutôt des besoins de développement plus larges.

Le profilage a été élaboré de manière consultative et collaborative, avec le soutien et la participation des autorités municipales, des ministères sectoriels (MIND-DEVEL, MINPROFF, MINEFOP, MINPMEESA, MINJEC, MINJUSTICE, MINSANTE, MINMIDT, MINADER, MINAT),

entités techniques gouvernementales (INS, BUCREP, BUNEC) ainsi que des représentants de la communauté. Toutes ces parties prenantes ont formé le Comité de pilotage élargi qui a fonctionné comme la principale structure de coordination pour le profilage. La mise en œuvre du profilage a été menée par le HCR, la GIZ, le BUCREP et l'INS, avec l'appui technique de JIPS.

Le comité élargi a joué un rôle consultatif tout au long du processus : il a aidé à définir les objectifs, a examiné et approuvé les outils et les méthodes, a soutenu la formation et les opérations sur le terrain, et a participé à l'analyse des résultats. Plus précisément, une série de consultations et d'ateliers ont eu lieu, notamment:

- » Ateliers au niveau communal sur la définition de la portée géographique et thématique (juillet 2024);
- » Atelier technique avec l'INS et le BUCREP pour examiner les outils et les normes d'analyse (mai 2025);
- » Ateliers au niveau communal pour examiner et valider les résultats préliminaires (mai et juin 2025).



II.

MÉTHODOLOGIE



Approche d'analyse et populations cibles: Le profilage a ciblé les personnes déplacées internes (PDI) et les personnes non déplacées. L'approche a été conçue comme une analyse comparative de la situation socio-économique de la population déplacée par rapport à la population non déplacée, en s'appuyant sur les critères clés définis dans le Cadre du Comité permanent interorganisations (CPI) pour les solutions durables en faveur des PDI⁵. En identifiant les principales différences et les points communs entre la situation des personnes déplacées et non déplacées, l'analyse met en évidence les domaines où les PDI sont plus désavantagées et peuvent être considérées comme faisant face à des vulnérabilités liées à leur situation de déplacement, tout en soulignant également les défis partagés qui relèvent de problèmes de développement plus larges⁶.

Champ d'application géographique: Le périmètre géographique de l'exercice de profilage a été défini lors d'une série d'ateliers menés dans chacune des

cinq communes cibles. Chaque atelier comprenait un exercice de cartographie basé sur des cartes produites par le BUCREP pour identifier les quartiers/villages (ou ADMIN4) présentant une concentration de PDI élevée, moyenne ou faible. Cette analyse a été affinée grâce aux connaissances des membres des communautés locales (y compris les imams, les pasteurs, les représentants des PDI des comités locaux du PESoP) et des acteurs municipaux.

Portée thématique: Le profilage a porté sur les critères suivants du Cadre du CPI sur les solutions durables : la sécurité, un niveau de vie adéquat (y compris l'accès aux services, à la nourriture et au logement), l'accès à la documentation, les moyens de subsistance, l'accès au logement, à la terre et à la propriété (LTP), la réunification familiale et la participation à la vie publique. De plus, les intentions pour l'avenir ont également été prises en compte. Ces thèmes ont été abordés au niveau de la commune lors d'ateliers préparatoires afin de s'as-

⁵ Brookings-Bern Project on Internal Displacement (2010) IASC Framework on Durable Solutions for IDPs, avril 2010.



⁶ Pour plus d'informations sur l'approche de l'analyse des solutions durables, voir : Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées, JIPS, HCR, OIM, PNUD, RDC et al (2018) Durable Solutions Analysis Guide & Indicator Library.

surer que les sous-sujets pertinents étaient inclus. Par la suite, l'identification des indicateurs par critère a permis de garantir leur alignement avec les normes nationales de l'INS et du BUCREP ainsi qu'avec les recommandations internationales en matière de statistiques sur les PDI et les standards d'analyse des solutions durables⁷.

Échantillonnage et identification des personnes déplacées: Le plan d'échantillonnage a été élaboré avec soin en se basant sur la base de données cartographiques du BUCREP et sur le niveau de présence des PDI estimé lors des ateliers municipaux. Il reposait sur une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié à deux degrés. À Kouoptamo, 28 zones de déplacement (ZD) présentant une présence de PDI moyenne ou élevée ont été sélectionnées de manière aléatoire. Un listage

complet de tous les ménages a eu lieu dans chaque zone de dénombrement échantillonnée, au cours duquel les ménages ont été classés comme déplacés ou non déplacés en suivant un module d'identification basé sur des critères, conformément aux recommandations du Groupe d'experts sur les statistiques des réfugiés, des personnes déplacées et des apatrides (EGRIS)⁸ et finalisé conjointement avec le BUCREP et l'INS. L'échantillon a ensuite été sélectionné de manière aléatoire parmi les ménages listés dans chaque zone de dénombrement. Au total, 537 ménages ont été interviewés à Kouoptamo, répartis entre PDI et non déplacés. Les échantillons ont été pondérés avant l'analyse. Les résultats de l'enquête sont représentatifs de l'ensemble de la commune de Kouoptamo.

Tableau 1 : Échantillon - ménages et individus, collecté et pondéré

MUNICIPALITÉ	ECHANTILLON	PDI	NON DÉPLACÉS	TOTAL	
KOLOPTAMO 	Non-pondéré	Ménages 	236	301	537
		Individus	837	1528	2365
	Pondéré	Ménages	1451	12360	13811
		Individus	5275	50496	55771

Source: Enquête de profilage 2024

⁷ Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux apatrides (EGRIS) (2020) Recommandation internationale sur les statistiques relatives aux personnes déplacées (IRIS).

⁸ EGRIS (2023) Vers une approche standardisée pour identifier les personnes déplacées, les réfugiés et les populations apparentées dans les enquêtes auprès des ménages. Cette publication décrit les critères recommandés pour l'identification des personnes déplacées dans les enquêtes à l'aide d'une série de questions.

III.

DÉPLACEMENT VERS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO

Kouoptamo est une commune située dans la région de l'Ouest du Cameroun, au sein de la Division du Noun, et s'étend sur une superficie de 399 km². Son relief accidenté, composé de plaines, de collines et de montagnes comme le Mont Kogham (2263 m), contribue à son caractère majoritairement rural. La commune regroupe 13 villages. Le dernier recensement connu, réalisé en 2005, a enregistré une population de 63 777 habitants. Depuis sa création en 1993, Kouoptamo a connu une croissance démographique, avec une population estimée par le BUCREP à 72 532 personnes en 2023⁹. La population est un mélange diversifié, majoritairement Bamoun (environ 70%), aux côtés des Bamiléké, des peuples des Grassfields et des côtes, et des populations Peulh, avec une répartition équilibrée de musulmans et de catholiques.

Avec son climat soudano-guinéen et ses sols volcaniques très fertiles, l'économie locale est principalement axée sur l'agriculture et l'élevage, avec un secteur de petit commerce en développement.

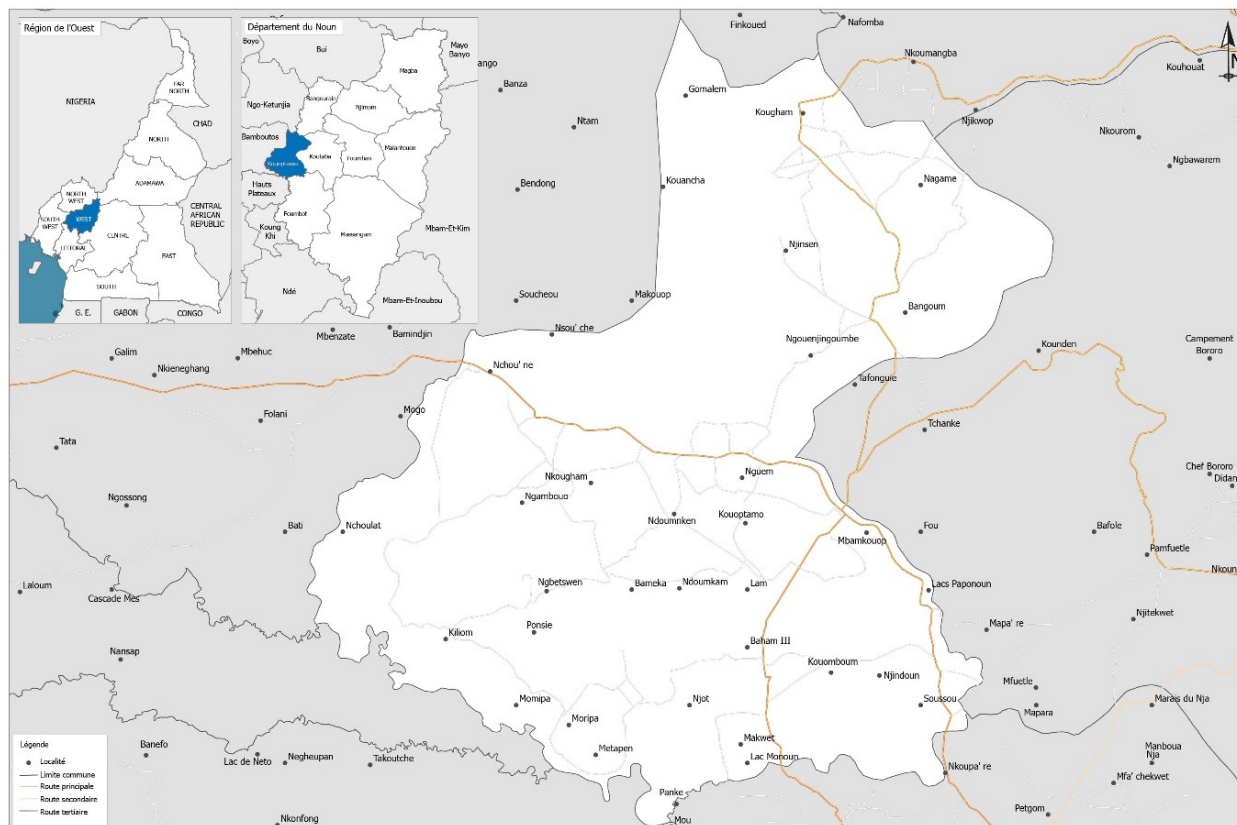
La croissance démographique a été davantage impactée par l'afflux de PDI depuis 2016, qui ont cherché refuge dans la commune. Plus précisément, on estime, d'après cet exercice de profilage, qu'environ 10% de la population communale sont des PDI. Il s'agit d'un groupe de population important qui a été intégré dans les structures et les services municipaux, ce qui exacerbe les défis majeurs pour répondre aux besoins de ses résidents. Ces défis, déjà signalés en 2022 dans un rapport de diagnostic du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), incluent un accès limité à des routes praticables en toutes saisons (dont beaucoup ne sont praticables qu'en saison sèche) des méthodes agricoles traditionnelles, l'accès et la propriété de la terre, les secteurs économiques informels, des infrastructures insuffisantes, la rareté de l'eau potable et une alimentation en énergie incohérente¹⁰.

Les conclusions du profilage s'ajoutent à ces défis déjà identifiés, en offrant une base de données factuelles, représentative et multisectorielle, qui aide à quantifier les défis et à les désagréger par statut de déplacement et par différentes caractéristiques démographiques (notamment le sexe et l'âge). Les résultats fournissent une base de données probante pour la commune et les autres parties prenantes concernées afin d'éclairer les priorités pour faire progresser à la fois l'intégration locale des PDI dans la commune et pour s'attaquer à certains des défis de développement plus larges de la ville.

⁹ BUCREP (2024) Estimation de la population du Cameroun en 2023

¹⁰ MINEPAT (2022) Démographie dans la région de l'Ouest. [Rapport de diagnostic pour l'Ouest](#).

Carte 1: Commune de Kouoptamo dans la région de l'Ouest du Cameroun ; Unité IM, HCR, 2024



HISTORIQUE DU DEPLACEMENT ET INTENTIONS DES PDI

La plupart des PDI de Kouoptamo sont originaires de la même division et ont été déplacées entre 2016 et 2020: La majorité des PDI (73%) résidant à Kouoptamo ont été déplacées entre 2016 et 2020. Les deux tiers d'entre elles vivent à Kouoptamo depuis cinq ans ou moins, tandis que le tiers restant s'y trouve depuis six à huit ans. La plupart des PDI ont été déplacées de la division de Ngoketunjia (47%) dans la région du Nord-Ouest, et plus spécifiquement des sous-divisions de Ndop et Balikumbat. Treize pour cent (13%) des PDI ont été déplacées de la division de Mezam et 12% de celle de Donga-Mantung, toutes deux situées dans la région du Nord-Ouest, qui est à l'épicentre du conflit depuis la fin de l'année 2016, une période qui a connu une escalade spectaculaire de la violence et une crise humanitaire correspondante.

La situation sécuritaire dans la région du Nord-Ouest reste volatile et imprévisible, caractérisée par des affrontements continus entre les forces de sécurité de l'État (FSE) et les groupes armés non étatiques (GANE). Les civils paient le prix fort de cette violence, étant confrontés à des meurtres ciblés, des enlèvements contre rançon, des arrestations arbitraires et des extorsions¹¹. L'utilisation fréquente d'engins explosifs improvisés (EEI) par les GANE constitue une menace significative pour les civils comme pour les travailleurs humanitaires¹². L'impact du conflit va au-delà de la violence directe. Les GANE imposent régulièrement des «villes mortes» et des restrictions de mouvement, en particulier à l'approche des événements nationaux et des élections. Ces restrictions perturbent gravement la vie quotidienne, entravent les activités socio-économiques et freinent l'accès humanitaire, ce qui complique la tâche des organisations d'aide pour atteindre les personnes dans le besoin. La destruction généralisée des maisons et des fermes entraîne également une insécurité alimentaire grave et l'érosion des moyens de subsistance¹³.

¹¹ OCHA Cameroun : Nord-Ouest et Sud-Ouest- Rapport de situation n° 63 (mars 2024)

¹² Global Protection Cluster : Analyse des tendances des incidents de protection : Février 2024

¹³ OCHA : Cameroun : Rapport de situation du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n° 78- juin 2025

Ces menaces combinées de violence physique, de restrictions de mouvement et de destruction des foyers et des moyens de subsistance sont les principaux facteurs qui poussent les populations à se déplacer hors de la région. Ces conditions ont rendu le retour vers les lieux d'origine dangereux et imprévisible, même pour de courtes visites.

Un faible pourcentage des ménages de PDI (12%) sont retournés dans leur lieu d'origine après leur déplacement, principalement pour vérifier les biens laissés derrière (49%), rendre visite à leur famille (23%) et assister à des événements tels que des mariages et des funérailles (20%). Le faible pourcentage de retours, même pour de brèves visites, souligne l'insécurité persistante dans leurs communautés d'origine. Le fait que la raison la plus courante de retour soit de «vérifier les biens» suggère une profonde préoccupation

pour ce qu'ils ont laissé, tandis que le nombre limité de visites pour des événements sociaux (mariages, funérailles) témoigne de la grave rupture de la cohésion sociale causée par la crise. Cela indique que, même s'ils souhaitent renouer avec leurs racines, la situation sécuritaire reste un obstacle majeur à un retour à grande échelle.

La majorité des ménages de PDI resteront à Kouoptamo dans un avenir prévisible: 83% d'entre eux préfèrent rester à Kouoptamo, principalement parce qu'ils se sentent en sécurité, que la criminalité est faible et qu'ils se sentent bien accueillis par la communauté. Bien qu'une minorité (17%) préfère quitter Kouoptamo, seuls 24% d'entre eux ont des projets concrets pour le faire. Les raisons de vouloir quitter Kouoptamo sont souvent liées au manque d'opportunités d'emploi, au coût de la vie et au manque d'aide.



IV.

PRINCIPAUX RÉSULTATS



VUE D'ENSEMBLE

De manière générale, la situation socio-économique des PDI est similaire à celle des non-déplacés, ce qui indique que l'intégration locale progresse, bien que des améliorations soient nécessaires dans des domaines spécifiques où les résultats montrent que les PDI sont désavantagés. Plus précisément:

- » Plus de la moitié des ménages de PDI ont laissé des biens dans leur lieu d'origine, principalement une maison et/ou des terres agricoles. Nombre d'entre eux ne peuvent pas y accéder et n'ont pas la documentation requise pour prouver leur propriété. Cette perte de biens handicape considérablement les moyens de subsistance des PDI. Par exemple, les PDI louent désormais majoritairement leur logement et sont vulnérables à l'insécurité foncière et aux loyers élevés.
- » Bien que l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la santé pose des défis pour les PDI et les non-déplacés, l'analyse révèle un accès quelque peu plus difficile à l'eau et à la santé pour les PDI.
- » Un nombre significativement moins élevé d'enfants PDI de moins de 5 ans possèdent un acte de naissance, comparativement aux enfants non déplacés. Cela peut avoir un impact sur l'accès à l'éducation et à d'autres services plus tard.
- » La sécurité alimentaire est l'un des défis majeurs pour les PDI, qui s'en sortent nettement moins bien que les non-déplacés.

Les résultats du profilage soulignent également que le chômage et l'inactivité des jeunes sont une préoccupation majeure pour les deux groupes de population.

Enfin, les résultats mettent aussi en évidence des progrès en matière d'intégration locale et des domaines où les PDI et les non-déplacés s'en sortent bien. Plus précisément:

- » Une nette majorité des PDI et des non-déplacés se sentent très en sécurité dans leur quartier, de jour.
- » Malgré le déplacement, le taux de scolarisation reste élevé, les enfants PDI fréquentant l'école à un taux comparable à celui de leurs pairs non déplacés.
- » Les relations et les perceptions entre les PDI et les voisins non déplacés sont jugées positives par les deux groupes.

S'appuyer sur les réalisations déjà accomplies par la commune et combler les écarts restants entre les déplacés et les non-déplacés va de pair avec l'amélioration de la cohésion sociale dans la communauté, des relations intergroupes et de l'acceptation. La section suivante présente de manière plus détaillée, par thème, les défis clés auxquels sont confrontés les deux groupes de population, ainsi que les réalisations significatives des PDI, de la population hôte et de la commune de Kouoptamo en matière d'intégration de la population déplacée.

DONNÉES

DÉMOGRAPHIQUES DE BASE

Plus de ménages non déplacés sont composés d'une seule personne: Neuf pour cent (9%) des ménages de PDI ne comptent qu'une seule personne (plus de la moitié sont des hommes et 36% sont des femmes). En revanche, la proportion de ménages non déplacés composés d'un seul membre est plus élevée (17%). En moyenne, les ménages de PDI sont nettement plus grands, avec 6,7 membres, contre 5,6 membres pour les ménages non déplacés.

Près de la moitié des ménages de PDI ont des membres séparés depuis qu'ils ont fui: La plupart des familles qui ont été séparées pendant le déplacement n'ont pas pu se réunir. Plus précisément, 34% des ménages de PDI qui ont été séparés le sont toujours d'au moins un membre de leur famille. Près des deux tiers d'entre eux ont tenté de se réunir, sans succès, principalement en raison de difficultés financières.

Faibles taux de mariage chez les PDI âgés de 25 à 35 ans: Les taux de mariage sont faibles chez les jeunes âgés de 25 à 34 ans, avec un pourcentage plus élevé de PDI restant célibataires (23%) par rapport aux personnes non déplacées (15%). Cette différence est plus prononcée chez les femmes, puisque 23% des femmes PDI sont célibataires contre seulement 8% des femmes non déplacées.

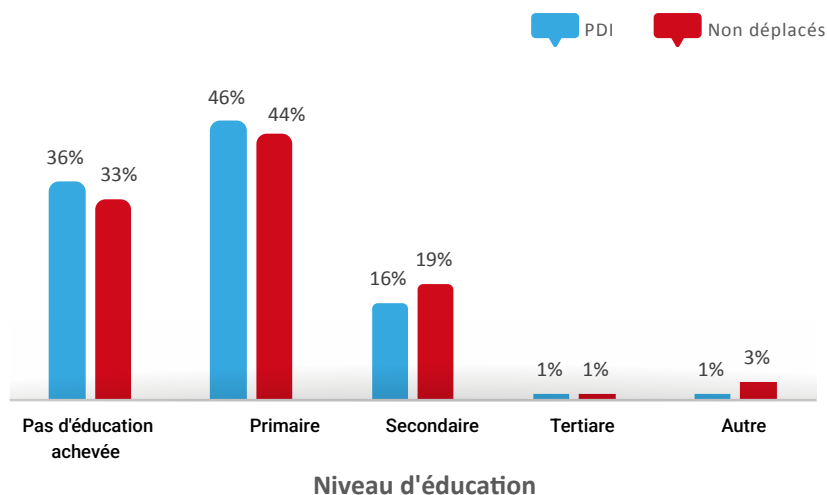
Le bilinguisme est un atout pour de nombreuses PDI:

La plupart des PDI parlent principalement l'anglais, tandis que les personnes non déplacées parlent principalement le français. Bien que les taux de bilinguisme soient bien inférieurs à la moyenne nationale dans les deux groupes, le bilinguisme est plus courant chez les PDI (7%) que chez les non-déplacés (3%), ce qui représente une ressource importante en termes de capital humain qui pourrait être mise à profit par les PDI pour améliorer la communication et favoriser une plus grande cohésion sociale.

Les niveaux d'alphabétisation et d'éducation sont sous-optimaux dans les deux groupes:

En moyenne, 68% des personnes de plus de 15 ans, qu'il s'agisse de PDI ou de non-déplacés, savent lire et écrire (77% pour les hommes et 59% pour les femmes). Près d'un tiers des PDI (36%) et des personnes non déplacées (33%) n'ont suivi aucune éducation formelle, tandis que près de la moitié des personnes de plus de 18 ans, dans les deux groupes, ont achevé l'enseignement primaire (46% des PDI et 44% des personnes non déplacées). Moins de PDI (16%) ont atteint le niveau secondaire par rapport aux non-déplacés (19%). En somme, bien qu'il existe un niveau de base d'alphabétisation et d'éducation primaire pour les PDI et les personnes non déplacées, la forte proportion de personnes sans éducation formelle et la progression limitée vers des niveaux d'éducation supérieurs suggèrent une base de capital humain qui nécessite un développement et des investissements supplémentaires.

Graphique 1 : Niveau d'éducation le plus élevé atteint par les personnes de 18 ans et plus, ventilé selon le statut de déplacement



SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Sentiment de sécurité élevé dans les deux groupes:

La grande majorité des deux groupes (environ 87%) se sentent très ou assez en sécurité lorsqu'ils se promènent dans leur quartier pendant la journée. Très peu de ménages (8% de PDI et 3% de ménages non déplacés) ont été victimes d'incidents de sécurité au cours des 12 derniers mois.

Les institutions de l'État de droit ne sont contactées par aucun des deux groupes:

Parmi les rares ménages ayant subi un incident, la majorité des deux groupes ne l'a pas signalé aux autorités compétentes (par exemple,

la police, l'autorité traditionnelle). Plus précisément, seuls 11% des ménages de PDI et 9% des ménages non déplacés ayant connu un incident de sécurité se sont approchés des autorités compétentes pour le signaler.

Plus de PDI ont déclaré avoir été victimes de VBG ou d'autres formes de violence. Cependant, il s'agit probablement d'une sous-déclaration.

Neuf pour cent (9%) des PDI et 2% des personnes non déplacées ayant répondu ont déclaré avoir été victimes de violence basée sur le genre ou d'autres formes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cependant, les commentaires reçus lors de l'atelier de validation des résultats préliminaires, qui s'est tenu à Kouoptamo en juin 2025, indiquent que ce chiffre ne reflète probablement pas le taux d'incidents réel¹⁴.



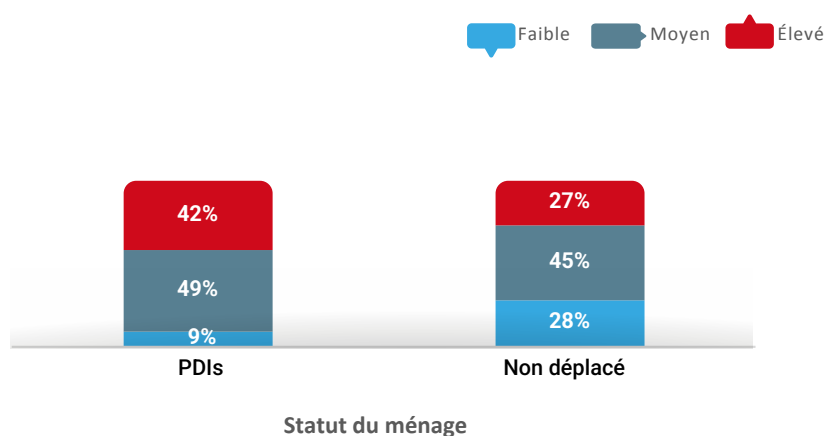
¹⁴ On s'attend à ce qu'en raison de la nature sensible de cet indicateur et du format des entretiens d'enquête auprès des ménages, de nombreux répondants n'aient pas été à l'aise pour y répondre librement.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI

L'insécurité alimentaire¹⁵ est un défi majeur pour une partie significative des ménages de PDI: Les PDI sont confrontées à des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire, 42% des ménages de PDI ayant recours à des stratégies d'adaptation à haut risque (négatives), contre 27% des ménages non déplacés. Bien que les

deux populations soient confrontées à l'insécurité alimentaire dans une mesure importante, cela met clairement en évidence une dépendance plus forte des PDI à l'égard de stratégies moins durables pour gérer les pénuries alimentaires. 72% sont jeunes, âgés de 14 à 25 ans. Le profil de ce jeune segment de population sans emploi constitue une base solide pour la poursuite de l'éducation, la formation professionnelle et l'intégration sur le marché du travail.

Graphique 2 : Stratégies d'adaptation réduites selon le statut du ménage



Les sources de revenus sont assez similaires dans les deux groupes, avec une tendance pour des sources moins fiables chez les PDI: La principale source de subsistance dans les deux groupes est l'agriculture (62% pour les PDI et 75% pour les non-déplacés). Cependant, parmi les autres ménages, les PDI (15%) ont tendance à s'appuyer davantage sur le travail occasionnel qui est généralement moins stable et moins formel que celui des non-déplacés (1%). Cette disparité découle du manque d'accès et de propriété foncière des PDI¹⁶, un défi majeur mis en évidence lors de l'atelier d'analyse conjoint à Kouoptamo. Bien que les petites entreprises, l'élevage et le transport contribuent également aux revenus, les PDI dépendent de manière disproportionnée de sources de revenus moins fiables en raison des contraintes foncières, ce qui souligne leur situation économique précaire.

Tendances similaires en matière d'emploi dans les deux groupes, avec moins de femmes et de jeunes au

travail: Les jeunes (âgés de 15 à 34 ans) sont nettement moins susceptibles d'être employés que les personnes de plus de 35 ans, dans les deux groupes. Plus précisément, 51% des jeunes PDI travaillent contre 64% des PDI de plus de 35 ans. Chez les non-déplacés, 52% des jeunes travaillent contre 70% des adultes de plus de 35 ans. L'emploi des femmes reste un peu plus faible dans les deux populations (chez les PDI, 58% des femmes travaillent contre 63% des hommes, et chez les non-déplacés, 62% des femmes contre 67% des hommes). Dans l'ensemble, moins de PDI ont déclaré avoir travaillé la semaine précédant l'enquête par rapport aux non-déplacés (60% contre 64%).

La plupart des travailleurs des deux groupes sont des travailleurs indépendants: Une majorité significative des personnes des deux groupes qui ont travaillé dans les sept jours précédant l'enquête sont des travailleurs indépendants, avec près des trois quarts (70%) des PDI et 77% des personnes non déplacées entrant dans cette

¹⁵ L'enquête a utilisé le module de l'indice réduit des stratégies d'adaptation (IRSA) qui évalue la fréquence et la gravité avec lesquelles les ménages adoptent des stratégies d'adaptation lorsqu'ils manquent de nourriture ou de moyens de l'acheter. Un score élevé sur cette échelle reflète une plus grande dépendance à l'égard de mécanismes d'adaptation négatifs — comme la réduction ou le saut de repas, l'emprunt de nourriture, etc. — ce qui indique une insécurité alimentaire plus grave.

¹⁶ L'accès à la terre et à la propriété n'a pas été directement évalué dans l'enquête. Cependant, lors de l'atelier d'analyse conjoint, les représentants de la communauté ont souligné qu'il est difficile pour les personnes non déplacées de vendre des terres, car il s'agit généralement de biens familiaux hérités. Cela met en évidence les défis uniques auxquels sont confrontées de nombreuses PDI, qui doivent recourir à la location en l'absence de tels biens hérités.

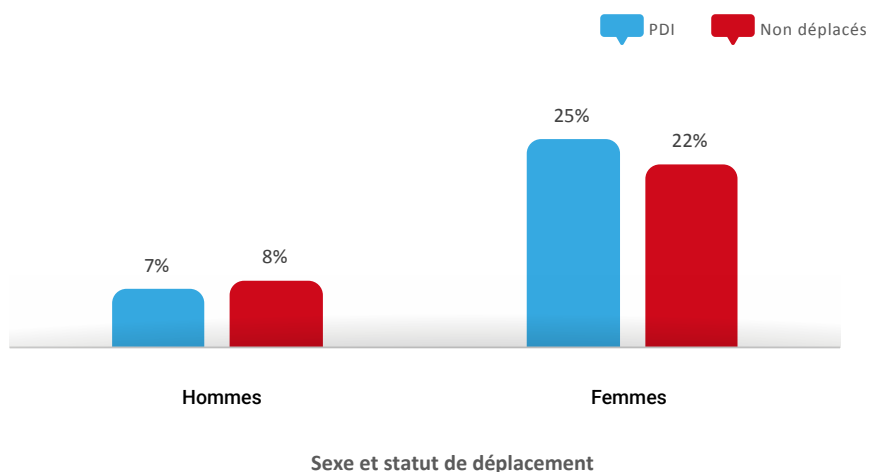
catégorie. Le deuxième type d'emploi le plus courant est celui d'aidant familial, un rôle que les deux groupes sont presque aussi susceptibles d'occuper, avec 12% des PDI et 9% de leurs homologues non déplacés dans cette position.

Une proportion significative de jeunes dans les deux groupes ne travaillent pas et ne sont pas scolarisés¹⁷:

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, près d'un cinquième (16%) des PDI ne sont pas engagés dans un emploi, une éducation ou une formation (NEET). Il est à noter qu'une proportion significativement plus élevée de femmes PDI

(25%) se trouvent dans cette situation par rapport aux hommes PDI (7%). De même, le taux de NEET pour les jeunes non déplacés dans la même tranche d'âge est presque identique, à 15%, avec plus de femmes non déplacées (22%) étant NEET que d'hommes (8%). En somme, ces résultats indiquent un risque significatif que le bien-être économique et social de près d'un cinquième des jeunes soit affecté si une attention n'est pas accordée à leur intégration sur le marché du travail. Cela est particulièrement important, car ils représentent la fondation de la main-d'œuvre et de la société de demain.

Graphique 3 : Jeunes (15-24 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) selon le statut de déplacement et le sexe



La plupart des PDI au chômage n'ont pas de compétences professionnelles, mais ont terminé l'enseignement primaire¹⁸:

Bien qu'une proportion significative de PDI au chômage (32%) déclare n'avoir aucune compétence professionnelle, leur formation scolaire constitue une base solide pour leur développement futur. La majorité de ces PDI au chômage (52%) ont terminé l'enseignement primaire, et près d'un tiers

(30%) ont terminé l'enseignement secondaire. Seule une petite minorité (15%) n'a pas d'éducation formelle. En outre, une partie notable de cette population de PDI au chômage est jeune, 32% ayant entre 14 et 25 ans. Ce profil démographique, combiné à leur niveau d'éducation existant, offre une base solide pour des programmes ciblés d'éducation, de formation professionnelle et une intégration réussie sur le marché du travail.

¹⁷ Le pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation est le taux de NEET (également un ODD, 8.6.1) ; et est couramment utilisé pour mesurer la prévalence des jeunes qui sont désengagés des parcours typiques de l'éducation et du travail.

¹⁸ Les résultats fournis dans ce paragraphe sont issus du dénombrement des PDI mené à Kouoptamo fin 2024. Il convient de noter que le dénombrement est en cours et que les données de décembre 2024 ne couvrent pas l'ensemble de la population de PDI dans la commune.

ACCÈS AUX SERVICES ET À LA DOCUMENTATION

La fréquentation scolaire est élevée: 87% des enfants d'âge scolaire, âgés de 6 à 18 ans, sont inscrits dans l'enseignement formel (86% pour les PDI et 87% pour les non-déplacés), tandis que les taux de fréquentation de ceux qui sont inscrits (ce qui nécessite au moins 4 jours par semaine à l'école) étaient remarquablement élevés, à 98% pour les enfants PDI et 97% pour les enfants non déplacés. Cependant, pour les 13% restants d'enfants d'âge scolaire non scolarisés, leur exclusion est principalement due au non-respect des conditions d'inscription ou d'enregistrement, comme le paiement des frais de scolarité ou d'inscription. Cette barrière financière, mise en évidence lors de notre atelier d'analyse conjoint à Kouoptamo, souligne un domaine clé où un soutien ciblé pourrait améliorer significativement la scolarisation des plus vulnérables.

L'accès aux services de santé pose des défis pour les deux groupes: Parmi les ménages qui ont eu besoin de soins de santé dans les six mois précédant l'enquête, une majorité a signalé des difficultés : 58% des PDI et 65% des résidents non déplacés. Si les coûts financiers étaient le principal obstacle pour les deux groupes, 47% des PDI ont également cité des difficultés liées à la discrimination. Ce sentiment de discrimination chez les PDI a été un point de discussion clé lors de l'atelier d'analyse conjoint à Kouoptamo, où les participants ont mis en évidence une combinaison de facteurs contributifs. Le problème principal est la barrière linguistique, qui entraîne des ruptures de communication plutôt qu'une discrimination intentionnelle. En outre, certaines PDI peuvent se sentir en droit d'être servies immédiatement, utilisant leur statut de déplacées comme un « laissez-passer » pour contourner les files d'attente. Ce comportement peut créer des frictions avec les résidents non déplacés et le personnel de santé, qui s'attendent à ce que tout le monde suive les procédures standard. S'il est vrai que tous les hôpitaux servent les gens indépendamment de leur statut, le manque d'interprètes et un manque général de patience des deux côtés peuvent mener à des malentendus, que les PDI peuvent interpréter comme discriminatoires. Cette fric-

tion souligne un besoin plus large d'améliorer la cohésion sociale et de mettre en place des solutions ciblées pour combler les lacunes en matière de communication.

Presque toutes les naissances dans les deux groupes ont été assistées par du personnel de santé qualifié: 97% des naissances parmi les PDI et 100% des naissances parmi les ménages non déplacés ont été assistées par du personnel de santé qualifié. Ce taux élevé d'assistance à la naissance par des médecins, des infirmières, des sages-femmes et d'autres professionnels de la santé est conforme aux lois de l'État, qui exigent que les femmes enceintes soient prises en charge par du personnel de santé qualifié. Les conclusions de l'atelier d'analyse conjoint confirment que ces lois sont respectées à Kouoptamo.

L'assainissement amélioré est un défi pour une grande partie des deux groupes: Les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour séparer hygiéniquement les déchets humains du contact humain, minimisant le risque de transmission de maladies¹⁹ et ne sont pas censées être partagées entre plusieurs ménages. Seuls 2% des ménages dans les deux groupes ont accès à de telles installations d'assainissement améliorées²⁰ sanitation facilities. La grande majorité des ménages (97% dans les deux groupes) utilise des installations d'assainissement semi-améliorées. L'assainissement reste donc un domaine où des améliorations infrastructurelles sont nécessaires au niveau municipal.

L'accès à l'eau gérée en toute sécurité est un défi pour les deux groupes: L'eau gérée en toute sécurité est de l'eau provenant d'une source améliorée²¹ qui est accessible sur les lieux. Seulement 1% des ménages non déplacés ont accès à de l'eau gérée en toute sécurité, tandis qu'aucun ménage de PDI (0%) n'y a accès. La majorité des ménages dans les deux groupes ont accès à des sources améliorées qui ne se trouvent pas sur leurs lieux de vie (86% des PDI et 83% des non-déplacés). Cela pose un problème de santé publique et devrait être abordé par les autorités.

Plus de la moitié des enfants PDI de moins de cinq ans n'ont pas d'acte de naissance et les PDI sont généralement en retard en matière de documentation: Alors

¹⁹ Plus précisément, les installations d'assainissement améliorées comprennent : des toilettes à chasse d'eau/à chasse d'eau reliées à des systèmes d'égouts, des fosses septiques ou des latrines à fosse ; des latrines à fosse avec dalle (y compris les latrines à fosse ventilées) et des toilettes à compostage.

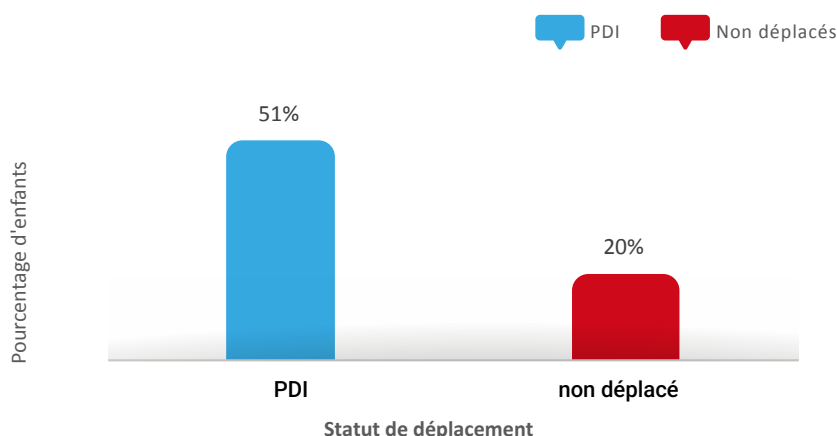
²⁰ Les installations d'assainissement semi-améliorées comprennent des toilettes à chasse d'eau partagées, des latrines modernes partagées et des toilettes traditionnelles.

²¹ Improved drinking water sources are those that have the potential to deliver safe water by nature of their design and construction, and include: piped water, boreholes or tube wells, protected dug wells, protected springs, rainwater, and packaged or delivered water.

que seulement 9% des personnes non déplacées n'ont aucune pièce d'identité personnelle, ce chiffre s'élève à 23% pour les PDI. Cette disparité est largement attribuée à un manque de connaissance du processus de documentation. La majorité des PDI sans documentation sont des enfants de moins de 5 ans, répartis équitablement entre les garçons et les filles. Par exemple, alors que plus de la moitié des PDI et des personnes non déplacées possèdent un acte de naissance (60% et 76% respectivement), cette proportion chute significativement à 49% pour les enfants PDI de cinq ans et moins, contre 80% pour les enfants non déplacés du même groupe d'âge. Cela souligne le besoin critique d'une inclusion plus précoce des enfants dans les registres civils. Lors de l'atelier d'analyse conjoint à Kouoptamo, il a été noté que bien que des procédures existent au sein

de la commune pour établir des actes de naissance pour les enfants de moins de cinq ans, de nombreux parents déplacés hésitent à faire inscrire «Kouoptamo» comme lieu de naissance sur les actes de naissance de leurs enfants, préférant attendre et obtenir ces documents à vie dans leurs régions d'origine lors d'un éventuel retour. Par conséquent, des efforts de sensibilisation approfondis sont nécessaires pour aborder cette mentalité et surmonter cet obstacle. Enfin, 70% des PDI et 81% des personnes non déplacées (parmi celles de 18 ans et plus) possèdent une carte d'identité nationale, ce qui souligne la nécessité d'inclure également les adultes dans les efforts visant à fournir des documents, car cela peut constituer un obstacle à l'accès à d'autres services.

Graphique 4 : Enfants de 5 ans et moins sans acte de naissance, par statut de déplacement.

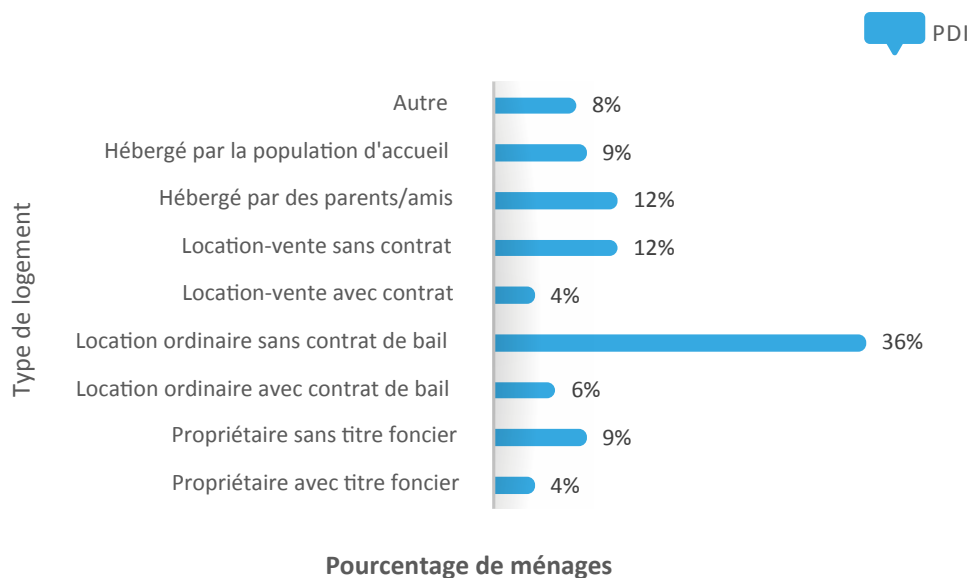


LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ

La plupart des PDI louent leur logement et moins de la moitié des ménages bénéficient d'une sécurité de l'occupation: 58% des PDI louent leur logement actuel, tandis que le reste est soit propriétaire de la maison (13%), soit vit chez des proches ou d'autres personnes. La sécurité du mode d'occupation est importante, et le profilage montre que seulement 14% de tous les ménages de PDI ont un arrangement de tenure qui peut

être considéré comme sûr, c'est-à-dire documenté par écrit (par exemple, un contrat de location ou un titre foncier). Pour les 86% restants, la sécurité du logement est précaire. En ce qui concerne les expulsions effectives, 5% des ménages en ont fait l'expérience. Le montant du loyer a été soulevé lors de l'atelier d'analyse conjoint à Kouoptamo comme un point qui peut avoir un grand impact sur les économies des ménages de PDI, étant donné que la majorité dépend d'accords de location. L'accès à un logement abordable pour les PDI est un facteur clé de leur intégration locale dans la ville.

Graphique 5 : Type de logement des ménages de PDI



64% des ménages déplacés ont laissé derrière eux une maison et/ou des terres agricoles lorsqu'ils ont fui: Une proportion significative de ménages de PDI a dû abandonner une maison ou des terres lorsqu'ils ont été déplacés ; plus précisément, 67% ont laissé derrière eux une maison et 60% des terres agricoles (certains ont laissé les deux). Il est important de comprendre dans quelle mesure ces biens peuvent être accessibles et récupérés. Seulement 14% de ceux qui ont laissé une maison derrière eux ont un document prouvant qu'ils

en sont propriétaires et seulement 9% peuvent encore y accéder aujourd'hui. Seulement 12% des ménages qui ont laissé des terres agricoles ont des documents prouvant leur propriété, et seulement 6% peuvent encore accéder à leurs terres. Cela indique qu'un soutien sera nécessaire pour que les PDI récupèrent et accèdent à ces biens, ce qui est une question importante liée aux solutions, quelles que soient les intentions des ménages de revenir ou non.



PARTICIPATION CIVIQUE ET COHÉSION SOCIALE

La participation civique est plus faible chez les femmes

PDI: Lors des élections de 2020, une proportion plus faible de PDI (47%) a voté par rapport aux non-déplacés (70%). Pour les PDI qui ont voté, 58% étaient des hommes et 34% des femmes. Pour les personnes non déplacées qui ont voté, 70% étaient des hommes et 69% des femmes. Cela indique que les femmes sont moins susceptibles de voter au sein des deux groupes, en particulier les femmes PDI, et la principale raison de la non-participation au vote était qu'elles ne s'étaient pas inscrites sur les listes électorales. Bien que la participation des femmes PDI ne soit pas insignifiante, l'intégration locale pourrait nécessiter des efforts pour promouvoir leur participation aux affaires locales et/ou lever les obstacles. La participation communautaire aux comités locaux au cours des 12 mois précédant l'enquête était élevée, 78% de tous les ménages faisant état d'un engagement. Les PDI (73%) et les ménages non déplacés (78%) étaient activement impliqués dans la prise de décision communautaire. Cependant, un écart notable entre les sexes existe, car les ménages dirigés par des hommes ont participé à un taux beaucoup plus élevé (83%) que les ménages dirigés par des femmes (69%).

Bon niveau de cohabitation entre les PDI et les membres non déplacés: À Kouoptamo, si la plupart des ménages sont exclusivement composés de membres non déplacés (88%), une part notable d'entre eux (7%) est mixte, comprenant à la fois des PDI et des personnes

non déplacées. Cette composition mixte suggère un certain degré de cohabitation. Dans les ménages déplacés et non déplacés, une majorité significative (98%) est liée par des liens familiaux.

Relations intergroupes généralement positives avec de faibles incidents de violence et de discrimination:

96% des PDI interrogées affirment être bien accueillies et acceptées par les non-déplacés de leur communauté et, inversement, 99% des non-déplacés déclarent bien accueillir les PDI qui s'installent dans leur zone. La plupart des ménages des deux groupes font état d'une faible violence intergroupe dans leur communauté (68% de PDI et 68% de non-déplacés). Une proportion modeste de PDI (9%) et une proportion significativement plus faible de personnes non déplacées (moins de 1%) déclarent avoir été victimes de discrimination. Les PDI ayant subi une discrimination indiquent que celle-ci est principalement basée sur leur sexe, leur langue et leur appartenance tribale. Les ateliers de validation ont souligné le fait que ces résultats pourraient nécessiter une exploration plus approfondie, car une sous-déclaration pourrait être en jeu²².

Reconnaissance par les non-déplacés que les PDI sont plus mal loties:

Lorsque les non-déplacés comparent leur propre situation à celle des PDI, 65% la jugent meilleure ou bien meilleure, 21% la jugent identique, tandis que seulement 11% la jugent pire. Une telle prise de conscience est importante pour la cohésion et la compréhension intergroupes. Le fait de mieux faire connaître les défis auxquels les PDI sont spécifiquement confrontées pourrait contribuer à la compréhension entre les groupes.

²² Par exemple, dans une question plus ciblée sur le fait de savoir si les ménages avaient subi une discrimination spécifiquement liée à l'accès aux soins de santé requis, 25 % des PDI ont répondu que c'était le cas. Cela peut indiquer la nécessité d'examiner plus en profondeur les domaines où la discrimination peut être répandue



V.

RECOMMANDATIONS POUR FAIRE AVANCER LES SOLUTIONS AU DÉPLACEMENT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO

Selon le cadre du CPI sur les solutions durables pour les PDI, «une solution durable est atteinte lorsque les PDI n'ont plus de besoins d'assistance et de protection spécifiques qui sont liés à leur déplacement et que ces personnes peuvent jouir de leurs droits humains sans discrimination résultant de leur déplacement». L'atteinte de solutions durables — que ce soit sous la forme d'intégration locale, de réinstallation ou de retour — est un processus visant à surmonter les vulnérabilités liées au déplacement et englobe plusieurs critères, notamment la sécurité et la sûreté, l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance. Pour qu'une solution soit atteinte, les PDI doivent s'en sortir au moins aussi bien que la population non déplacée sur ces critères. Par conséquent, le profilage a adopté une analyse comparative de la situation socio-économique des populations déplacées par rapport aux non-déplacées, en se basant sur les critères décrits dans le Cadre du CPI. En identifiant les différences dans les situations des déplacés et des non-déplacés, l'analyse met en évidence les domaines où la population déplacée est plus mal lotie et peut être considérée comme faisant encore face à des vulnérabilités liées au déplacement. De cette manière, l'analyse identifie les principaux obstacles à l'atteinte des solutions tout en soulignant les défis partagés dans la commune qui sont liés à des problèmes de développement plus larges.

Les conclusions montrent que si les défis liés à l'insécurité alimentaire, à l'inactivité des jeunes et à l'accès aux services de base sont rencontrés par les ménages déplacés et non déplacés, les PDI sont touchées à un degré plus élevé. En d'autres termes, en se penchant sur ces défis clés:

- **Insécurité alimentaire:** À Kouoptamo, 42% des ménages de PDI ont un «score élevé» dans l'indice réduit des stratégies d'adaptation²³, ce qui signifie qu'ils utilisent plus fréquemment des mécanismes d'adaptation moins durables pour faire face aux pénuries

alimentaires. Chez la population non déplacée, 27% entraient dans cette catégorie. Selon le PAM (novembre 2024²⁴), 27% des ménages de la région de l'Ouest ont un «score élevé» sur l'rCSI. Ainsi, alors que la population non déplacée de Kouoptamo correspond à la moyenne de la région de l'Ouest, les ménages de PDI sont confrontés à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire. À Kouoptamo, une zone majoritairement rurale, l'agriculture reste la principale source de subsistance pour les populations résidentes et déplacées. Cependant, le recours à des méthodes agricoles traditionnelles expose fréquemment les agriculteurs à de faibles rendements et à une vulnérabilité aux chocs climatiques. Cela limite le potentiel de l'agriculture à satisfaire pleinement les besoins en matière de sécurité alimentaire des ménages, malgré son rôle central. Par conséquent, il existe un besoin clair et urgent de moderniser les pratiques agricoles à Kouoptamo, parallèlement à d'autres efforts visant à renforcer les systèmes alimentaires locaux, pour améliorer la sécurité alimentaire et assurer des moyens de subsistance plus stables à ses résidents. Dans le cadre de ces efforts, une attention particulière devrait être accordée à la population déplacée.

- **Inactivité des jeunes:** La proportion de jeunes (dans la tranche d'âge des 15-24 ans) qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET/ ODD 8.6.1) est une préoccupation majeure pour les deux groupes : 7% des hommes PDI et 8% des hommes non déplacés, ainsi que 25% des femmes PDI et 22% des femmes non déplacées. Ce groupe de jeunes est confronté à des obstacles à la participation économique (et sociale). Il est important de prévenir la perte de capital humain (en soutenant l'éducation et la formation professionnelle des jeunes) ainsi que l'entrée sur le marché du travail. Compte tenu des perspectives démographiques de croissance constante de la population, le chômage et l'inactivité des jeunes amplifieront les préoccupations en matière de protection et la pauvreté à l'avenir et constituent donc un sujet crucial à aborder. Kouoptamo a maintenant mis en place

²³ L'indice réduit des stratégies d'adaptation (rCSI) a été utilisé pour calculer la fréquence et la gravité des stratégies dues aux pénuries alimentaires.

²⁴ PAM (2024) [Bulletin de novembre](#).

un dénombrement continu des PDI, ce qui permettra aux autorités municipales d'identifier les jeunes à cibler pour des initiatives de formation professionnelle et d'emploi.

• **Logement et terre dans le lieu d'origine:** En moyenne, 64% des ménages de PDI ont laissé derrière eux une maison et/ou des terres dans leur lieu d'origine, qui pour la plupart des PDI à Kouoptamo se trouve dans la division de Ngoketunjia, dans la région du Nord-Ouest, et plus précisément dans les sous-divisions de Ndop et Balikumbat. Seuls quelques ménages peuvent prouver la propriété de ces biens ou y accéder. Cela rendra difficile pour les PDI de regagner l'accès à leurs biens perdus lorsque la situation sécuritaire le permettra et devrait être abordé de manière préventive en gardant une trace des revendications des PDI, quelle que soit leur intention de rester ou non à Kouoptamo.

• **Situations de logement actuelles:** En ce qui concerne la situation de vie actuelle à Kouoptamo, la majorité des PDI louent leur logement et l'accès à la terre est estimé comme faible²⁵ et la sécurité d'occupation précaire. Ainsi, le manque d'accès à la propriété et la sécurité de

l'occupation sont des domaines qui doivent être abordés.

• **Actes de naissance pour les enfants:** 51% des enfants PDI de moins de cinq ans n'ont pas d'acte de naissance, un document crucial pour l'accès aux services et, plus tard, pour l'obtention d'une carte d'identité nationale. Grâce aux efforts d'enrôlement des PDI dans la commune de Kouoptamo, et avec le soutien du BUNEC, les ménages ayant de jeunes enfants n'ayant pas encore de certificats peuvent être identifiés et aidés à obtenir la documentation personnelle requise, garantissant ainsi qu'ils ne rencontreront pas de difficultés plus tard.

Comme souligné ci-dessus, la grande majorité des ménages de PDI à Kouoptamo devrait rester dans la commune dans un avenir prévisible. Le soutien pour surmonter les obstacles à l'intégration locale des PDI mentionnés ci-dessus et l'attention portée à la cohésion sociale des communautés qui les accueillent sont donc particulièrement importants pour l'avenir, tant pour les PDI que pour le développement durable de la commune de Kouoptamo.



²⁵ Bien que l'accès aux terres agricoles n'ait pas été évalué dans l'étude, les résultats montrent que 62 % des ménages de PDI comptent sur l'agriculture comme principale source de revenus.

INDICATEURS DE «PROGRÈS» SÉLECTIONNÉS SELON LES CRITÈRES DE SOLUTIONS DURABLES

CRITÈRES DE SOLUTIONS DURABLES

INDICATEURS CLÉS INDIQUANT LES PROGRÈS VERS DES SOLUTIONS DURABLES



PDI



NON DEPLACÉS



Sûreté et sécurité à long terme

Les ménages ont déclaré se sentir en sécurité/très en sécurité lorsqu'ils se promènent dans la journée
Indicateur ODD: 16.1.4

87%

87%

Ménages ayant subi un incident de sécurité au cours des 12 derniers mois

8%

3%

Femmes ayant subi des violences basées sur le genre ou autre forme de violence au cours des 12 derniers mois

7%

2%

Hommes ayant subi des violences basées sur le genre ou autre forme de violence au cours des 12 derniers mois

10%

2%



Niveau de vie adéquat /accès aux services de base

(santé, eau, assainissement, éducation, logement, etc.)

Ménages ayant eu besoin d'accéder à des services de santé au cours des six derniers mois et ayant rencontré des difficultés

58%

65%

Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (médecins, infirmières ou sages-femmes)
Indicateur ODD 3.1.2

97%

100%

Ménages accédant à des sources d'eau potable améliorées (probablement protégé de toute contamination extérieure)

86%

83%

Ménages accédant à des sources d'eau potable améliorées qui ne partagent PAS avec d'autres ménages - sources d'eau gérées en toute sécurité - **Indicateur ODD 6.1.1**

0%

0%

Ménages ayant accès à des installations sanitaires améliorées non partagées avec d'autres ménages
Indicateur ODD 6.2.1

2%

2%

Ménages ayant accès à l'électricité - **Indicateur ODD 7.1.1**

77%

79%

Fréquentation de l'enseignement secondaire par les garçons de 12-18 ans

100%

97%

Fréquentation de l'enseignement secondaire par les filles de 12-18 ans

96%

98%

Hommes de plus de 15 ans alphabétisés (sachant lire et écrire) - **Indicateur ODD: 4.6.1 (a)**

76%

77%

Femmes de plus de 15 ans alphabétisées (sachant lire et écrire) - **Indicateur ODD: 4.6.1 (a)**

56%

60%

Les ménages qui bénéficient d'une sécurité d'occupation dans leur logement actuel (c'est-à-dire qui disposent de documents légaux, notamment d'un titre de propriété, d'un contrat de location, etc.) Element de l'**indicateur ODD 11.1.1**

27%

Ménages résidant dans un espace de vie suffisant (au plus 3 personnes par chambre)
Element de l'**Indicateur ODD: 11.1.1**

80%



Accès à l'emploi et aux moyens de subsistance

Ménages appliquant des stratégies d'adaptation 'élevées' sur la base de l'indice réduit de stratégie d'adaptation (rCSI) - insécurité alimentaire

42%

27%

Hommes en âge de travailler (14-64 ans) ayant travaillé au cours des 7 jours précédant l'enquête

64%

67%

Femmes en âge de travailler (14-64 ans) ayant travaillé au cours des 7 jours précédant l'enquête

58%

62%

Jeunes hommes (15-24 ans) ne travaillant pas et n'étudiant pas - **Indicateur ODD: 8.6.1**

7%

8%

Jeunes femmes (15-24 ans) ne travaillant pas et n'étudiant pas - **Indicateur ODD: 8.6.1**

25%

22%



IDI



NON DÉPLACÉS



Accès à la documentation

Personnes disposant d'un acte de naissance

60 %

76 %

Personnes de 18 ans et plus avec une carte d'identité nationale

70 %

81 %

Personnes ne disposant d'aucun document personnel

23 %

9 %

Enfants de moins de 5 ans munis d'un acte de naissance - **Indicateur ODD 16.9.1**

49 %

80 %



Accès à des mécanismes efficaces de restitution des logements, des terres et des biens

Ménages déplacés ayant laissé une maison dans leur lieu d'origine

67 %

Ménages déplacés qui peuvent encore accéder à leur maison, parmi les ménages qui ont laissé leur logement derrière eux

9 %

Ménages déplacés ayant une preuve de la propriété de la maison qu'ils ont laissée derrière eux, parmi les ménages ayant laissé une maison derrière eux

14 %

Ménages déplacés ayant laissé des terres agricoles dans leur lieu d'origine

60 %

Ménages déplacés qui peuvent encore accéder à leurs terres agricoles, parmi les ménages qui ont laissé des terres agricoles dans leur lieu d'origine

6 %

Ménages déplacés disposant d'une preuve de propriété/documentation, parmi les ménages ayant laissé des terres agricoles sur leur lieu d'origine

12 %



Participation civique dans la communauté locale

Hommes de plus de 20 ans ayant voté aux élections législatives et municipales de 2020

58 %

70 %

Femmes de plus de 20 ans ayant voté aux élections législatives et municipales de 2020

34 %

69 %



Regroupement familial

Ménages de déplacés internes actuellement séparés des membres de leur famille

34 %



Cohésion sociale et discrimination

Ménages de déplacés qui se sentent accueillis et acceptés par la communauté locale

95 %

Ménages non déplacés accueillant des personnes déplacées

98 %

Personnes déclarant avoir été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois pour différentes raisons (sexe, langue, appartenance tribale, etc.) - **Indicateur ODD 10.3.1**

9 %

1 %

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Cette section met en lumière la contribution essentielle des partenaires qui ont joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre réussie de ce projet de profilage socio-économique. Leur collaboration, leur expertise et leur soutien dévoué ont été essentiels à la réussite de la mise en œuvre du projet et aux conclusions présentées dans ce rapport.

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Nous remercions chaleureusement les institutions gouvernementales suivantes pour leur participation et leur soutien essentiels :



PARTENAIRES TECHNIQUES ET DE MISE EN ŒUVRE

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos principaux partenaires techniques et de mise en œuvre pour leur leadership et leur expertise :



PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été rendu possible grâce au généreux soutien financier du :

BMZ

PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Nous remercions les organisations suivantes pour leur précieuse collaboration stratégique :



PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

Nous exprimons notre profonde gratitude aux acteurs communautaires dont l'engagement a été essentiel à la réalisation de ce projet :

- Les chefs traditionnels et religieux;
- Les représentants des Personnes Déplacées Internes(PDI);
- Les représentants des communautés hôtes.



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés



Contacts

Représentation HCR en République du Cameroun

B.P.: 7077. Rue No 1.778- Bastos- Yaoundé

Tél: 222 202 954 / 222 213 591/691 14 12 23

Fax: 222 210 544 **Email:** cmrya@unhcr.org

GIZ Bureau Régional Afrique Central

B.P.: 7814 Yaoundé- Cameroun 3^{ème} Rue Hippodrome

Tél: (+237) 650 27 69 31

Email: afanwi.niba@giz.de

